

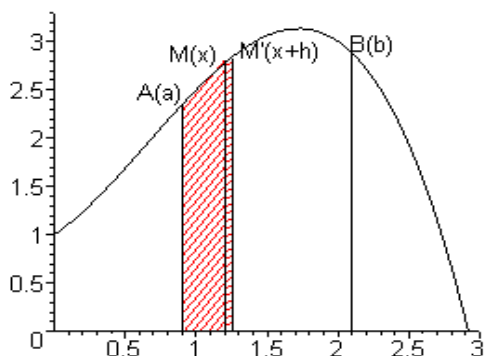
## Intégration

### I. Introduction

On a vu que si  $f$  est une fonction numérique définie et continue sur un intervalle  $I$ , elle admet une primitive notée  $F$  telle que  $F'(x) = f(x)$  pour tout  $x$  élément de  $I$ .

Donnons une interprétation géométrique de cette notion.

Pour cela considérons  $I = [a,b]$  et supposons que  $f$  est une fonction strictement positive sur  $[a,b]$  dont le graphe est donné ci-dessous.



Soit  $M$  un point du graphe de  $f$  d'abscisse  $x$ .

Considérons l'aire comprise entre :

- l'axe des abscisses,
- la courbe
- les parallèles à l'axe des ordonnées passant par  $a$  et  $x$

Cette aire dépend de l'abscisse  $x$  de  $M$ , c'est donc une fonction de  $x$  que nous noterons  $A(x)$

Montrons que  $A(x)$  est une primitive de  $f(x)$ , et pour cela calculons la dérivée de  $A(x)$ . (en utilisant la définition)

Pour cela considérons le point  $M'$  d'abscisse  $x+h$  sur la courbe représentative de  $f$ . (sur le dessin  $h > 0$ ).

Si on considère  $A(x+h) - A(x)$ , il s'agit clairement de l'aire du trapèze mixtiligne comprise entre les parallèles à  $Oy$  en  $x$  et  $x+h$ , la courbe et l'axe des  $x$ .

Elle est comprise entre  $h \cdot f(x)$  et  $h \cdot f(x+h)$  dans notre cas ( $h > 0$ ,  $f$  positive et croissante sur  $[x, x+h]$ ), on a donc  $f(x) < \frac{A(x+h) - A(x)}{h} < f(x+h)$

Mais  $f$  est continue donc la limite de  $f(x+h)$  quand  $h$  tend vers zéro est  $f(x)$ , et donc la limite de  $\frac{A(x+h) - A(x)}{h}$  quand  $h$  tend vers 0 est  $f(x)$ , c'est-à-dire que la dérivée de  $A(x)$  en  $x$  est  $f(x)$ .

On montre ainsi que  $A(x)$  est une primitive de  $f(x)$  : c'est en fait celle qui s'annule pour  $x=a$ .

Ainsi si  $F(x)$  est une primitive quelconque de  $f(x)$ , on a  $A(x) = F(x) - F(a)$ .

**Définition :** On appelle **intégrale de  $f$  sur  $[a,b]$**  et on note  $\int_a^b f(x) dx = [F(x)]_a^b = F(b) - F(a)$ ,

où  $F(x)$  est une primitive de  $f(x)$  sur  $[a,b]$ .

Exemple :  $\int (x^2 - x) dx = \frac{x^3}{3} - \frac{x^2}{2} + C$  ;  $\int_1^2 (x^2 - x) dx = \frac{8}{3} - \frac{4}{2} - \frac{1}{3} + \frac{1}{2} = \frac{5}{6}$

### II. Propriétés des intégrales :

Le calcul des intégrales se ramène donc au calcul des primitives. Pour simplifier les calculs on pourra utiliser les propriétés suivantes :

1. Linéarité : Soient  $f$  et  $g$  deux fonctions numériques continues sur  $[a,b]$ , soient  $\lambda$  et  $\mu$  deux réels

$$\int_a^b (\lambda f + \mu g)(x) dx = \lambda \int_a^b f(x) dx + \mu \int_a^b g(x) dx$$

2. Relation de Chasles : Soit  $f$  une fonction numériques continue sur  $[a,b]$  et  $c$  un point de  $[a,b]$

$$\int_a^b f(x) dx + \int_b^c f(x) dx = \int_a^c f(x) dx$$

3. Positivité : Soit  $f$  une fonction continue et positive sur  $[a,b]$  ; alors

$$\int_a^b f(x) dx \geq 0$$

### III. Calcul de l'aire d'une partie du plan

Dans un repère orthogonal  $(O, \vec{i}, \vec{j})$  on appelle **unité d'aire** (notée u.a.) l'aire du rectangle construit sur les vecteurs du repère.

En utilisant la définition de l'intégrale on peut alors énoncer le théorème suivant :

#### Théorème :

Soit  $f$  une fonction continue et positive sur  $[a,b]$ , dans le repère orthogonal  $(O, \vec{i}, \vec{j})$ , l'aire du domaine  $D$  défini par :

$$D = \{(x,y) : a \leq x \leq b, 0 \leq y \leq f(x)\} \text{ est égale à } \int_a^b f(t) dt$$

Il s'agit **d'une aire algébrique** (c'est-à-dire que l'aire est positive si la fonction est positive sur  $[a,b]$  et est négative dans le cas contraire)

Pour s'en convaincre il suffit de calculer l'aire de rectangles définis par des fonctions constantes sur  $[a,b]$ .

$$\text{Pour } f(x) = 2 \text{ sur } [0,2] \text{ clairement } \int_0^2 2 dt = [2t]_0^2 = 4 - 0 = 4 \text{ alors que si } f(x) = -2 \text{ sur } [0,2]$$

$$\text{clairement } \int_0^2 -2 dt = [-2t]_0^2 = -4 - 0 = -4$$

#### Généralisation

**Théorème :** Soient  $f$  et  $g$  deux fonctions continues sur  $[a,b]$  telles que :

Pour tout  $x$  de  $[a,b]$ ,  $f(x) \leq g(x)$  .

Dans un repère orthogonal, l'aire de la surface limitée par les représentations graphiques de  $f$  et  $g$  et les droites d'équations  $x = a$  et  $x = b$  est :

$$A = \int_a^b (g(t) - f(t)) dt \text{ en unités d'aires}$$